

BE-A0523\_703799\_807458\_FRE

Inventaire des archives du notaire Jean  
Jacques Adam Aussems à Montzen, puis  
Aubel, 1836-1861



Het Rijksarchief in België  
Archives de l'État en Belgique  
Das Staatsarchiv in Belgien  
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	3
Consultation et utilisation.....	4
Conditions d'accès.....	4
Conditions de reproduction.....	4
Instruments de recherche.....	4
Histoire du producteur et des archives.....	5
Producteur d'archives.....	5
Nom.....	5
Historique.....	5
Compétences et activités.....	5
Contenu et structure.....	6
Contenu.....	6
Langues et écriture des documents.....	6
Sélections et éliminations.....	6
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	7
I. Table et répertoires.....	7
31 - 37 Répertoires chronologiques. 1836 - 1861.....	7
II. Minutes.....	8
2 - 30 Minutes. 1836 - 1861.....	8

## Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:

Notaire Aussems Jean Jacques Adam (Montzen, puis Aubel)

Période:

1836 - 1861

Numéro du bloc d'archives:

BE-A0523.1518

Etendue:

- Nombre d'articles: 37.00
- Etendue inventoriée: 2.50 m

Dépôt d'archives:

Archives de l'Etat à Liège

## Consultation et utilisation

### *CONDITIONS D'ACCÈS*

Les documents sont consultables aux horaires, tarifs et règlements en vigueur aux Archives de l'État à Liège (pour plus d'informations, consultez notre site web <http://arch.arch.be>).

Selon l'article 62 de la loi sur la fonction notariale du 25 ventôse an XI, Les actes notariaux de plus de 100 ans sont librement consultables.

Les actes notariaux de moins de 100 ans sont librement consultables par le notaire déposant, son ayant cause ou un membre du personnel mandaté par l'étude notariale.

Toute autre personne peut consulter un acte notarial de moins de 100 ans sur présentation d'une déclaration écrite d'un notaire (qui ne doit pas nécessairement être l'ancien détenteur des minutes ou son successeur) dans laquelle celui-ci attestera que le demandeur est une personne intéressée en nom direct, héritier ou ayant droit pour l'acte dont l'autorisation est donnée.

Si le demandeur est un géomètre, l'autorisation écrite d'un notaire peut être remplacée par un mandat écrit sous la forme d'une lettre de mission, à condition que celle-ci émane d'une personne intéressée en nom direct.

Attention : seul(s) l(es) acte(s) énuméré(s) dans l'autorisation peu(ven)t être consultés.

### *CONDITIONS DE REPRODUCTION*

Les documents peuvent être reproduits selon les tarifs <sup>1</sup>et règlements appliqués par les Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces.

### *INSTRUMENTS DE RECHERCHE*

Cet inventaire remplace l'inventaire n° R2/18 " Aussems J.J.A. ", dans *Catalogue des protocoles de notaires*, 3e éd., Liège, p. 2.

---

1 Voir arrêté ministériel du 25 mai 2018 fixant les tarifs pour des prestations effectuées par les Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces.

Histoire du producteur et des archives

### *PRODUCTEUR D'ARCHIVES*

#### NOM

Notaire Jean Jacques Adam Aussems (Montzen, puis Aubel).

#### HISTORIQUE

Le notaire Jean Jacques Adam Aussems a exercé de novembre 1836 à mars 1838 à Montzen puis à Aubel jusque mai 1861.

#### COMPÉTENCES ET ACTIVITÉS

Le notaire est un officier public, nommé par le Roi. Sa compétence couvre trois grands domaines du droit : le droit immobilier (achat, vente de biens immobiliers, emprunts, etc.), le droit familial (contrat de mariage, adoption, donation, succession, divorce, etc.) ainsi que le droit des affaires (constitution de sociétés, fusion, etc.).

Le notaire intervient souvent dans ces trois domaines parce que la loi impose des écrits pour constater des accords entre deux ou plusieurs parties. On appelle ces écrits actes authentiques. Le notaire et ses collaborateurs effectuent donc des recherches auprès des différentes administrations pour que l'acte soit inattaquable, tant sur le contenu que sur la forme. Ils en assurent également le suivi.

## Contenu et structure

### *CONTENU*

Les archives couvrent entièrement ou partiellement la période d'exercice du notaire Jean Jacques Adam Aussems.

### LANGUES ET ÉCRITURE DES DOCUMENTS

La plupart des documents sont rédigés en français. Certains sont rédigés en flamand et d'autres sont bilingues flamand / français.

### *SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS*

Aucun document n'a été éliminé.

---

## Description des séries et des éléments

<b>1</b>	I. TABLE ET RÉPERTOIRES Table alphabétique. 1836-1851.	1 volume
<b>31</b>	<i>31 - 37 RÉPERTOIRES CHRONOLOGIQUES. 1836 - 1861.</i> 31 octobre 1836 - 30 décembre 1839.	1 volume
<b>32</b>	2 janvier 1840 - 4 janvier 1842.	1 volume
<b>33</b>	6 janvier 1842 - 21 février 1844.	1 volume
<b>34</b>	22 février 1844 - 30 mai 1845.	1 volume
<b>35</b>	31 mai 1845 - 3 décembre 1848.	1 volume
<b>36</b>	3 décembre 1848 - 22 février 1854.	1 volume
<b>37</b>	22 février 1854 - 6 mai 1861.	1 volume

## II. MINUTES

2	2 - 30 MINUTES. 1836 - 1861. 1836.	1 chemise
3	1837.	1 liasse
4	1838.	1 liasse
5	1839.	1 liasse
6	Janvier 1840 - juin 1840.	1 liasse
7	Juillet 1840 - décembre 1840.	1 liasse
8	Janvier 1841 - juin 1841.	1 liasse
9	Juillet 1841 - décembre 1841.	1 liasse
10	1842.	1 liasse
11	1843.	1 liasse
12	Janvier 1844 - juin 1844.	1 liasse
13	Juillet 1844 - décembre 1844.	1 liasse
14	1845.	1 liasse
15	1846.	1 liasse
16	1847.	1 liasse



---

17	1848.	1 liasse
18	1849.	1 liasse
19	1850.	1 liasse
20	1851.	1 liasse
21	1852.	1 liasse
22	1853.	1 liasse
23	1854.	1 liasse
24	1855.	1 liasse
25	1856.	1 liasse
26	1857.	1 liasse
27	1858.	1 liasse
28	1859.	1 liasse
29	1860.	1 liasse
30	1861.	1 liasse